

DOSSIER DE PRESSE – 10/01/2019

# STRATEGIE EPARGNE DU GROUPE MACSF

## CONTACTS PRESSE

Annie Cohen – 01 71 23 83 69 / 06 71 01 63 06 – [annie.cohen@macsf.fr](mailto:annie.cohen@macsf.fr)

Marina Ducros – 01 71 23 88 43 / 06 98 41 99 77 – [marina.ducros@macsf.fr](mailto:marina.ducros@macsf.fr)

# LA MACSF, PREMIER ASSUREUR DES PROFESSIONNELLS DE SANTE



987 634 sociétaires



1 491<sup>(2)</sup> collaborateurs  
72 agences



1,952 millions de contrats



2,05 milliards d'euros de chiffres d'affaires<sup>(1)</sup>



162 millions d'euros de résultat net consolidé<sup>(1)</sup>



2,8 milliards d'euros de fonds propres<sup>(1)</sup>



30,3 milliards d'euros d'actifs gérés<sup>(1)</sup>

(1) Données au 31 décembre 2017

(2) Y compris CDI, CDD et apprentis et hors contrats suspendus

## EN 2018, LA MACSF POURSUIT SON VIRAGE DIGITAL AU SERVICE DU CLIENT-SOCIETAIRE

Depuis 4 ans, la MACSF a entamé un virage numérique important avec de nouvelles fonctionnalités mises à disposition de nos clients-sociétaires.

### Macsf.fr : De nouvelles évolutions

- Refonte de la home page en décembre 2018 et de l'espace personnel en janvier 2019 dans l'objectif de mieux répondre aux attentes des clients sociétaires : simplifier la vie du client-sociétaire en lui présentant les informations dont il a réellement besoin.

Plus de 30% des actes de gestion (changement de coordonnées, ...) du Groupe réalisés sur Internet

Environ 50% des opérations en Epargne (arbitrages, rachats, VL, avances, ...) réalisées sur Internet

Plus de 150 000 abonnés à la page Facebook Etudiant en santé



### L'appli MACSF

- Depuis janvier 2017, une application MACSF est proposée aux clients sociétaires. Une seule application pour tous les produits et services MACSF, mais avant tout une application qui leur permet de réaliser leurs actes de gestion en totale autonomie.



Plus de 50 000 téléchargements de l'appli mobile par nos clients-sociétaires

6% des opérations en Epargne (arbitrages, avances, ...) réalisées sur l'appli mobile

# LES CHIFFRES 2018

## FONDS EN EUROS RES

Taux net 2018	Taux net 2017	Annualisé 5 ans
2,20%*	2,40%*	2,59%*
2,25%*	2,45%*	2,64%*

Les provisions mathématiques du fonds en euros RES sont estimées à **19,896 milliards €** au 31/12/2018 (vs 19,554 milliards au 31/12/2017). La PPB a été dotée à hauteur de 0,35% (soit 80 M€) et représente 2,8% des provisions mathématiques du fonds en euros RES.

## FONDS EN EUROS RES FONDS DE PENSION

Taux net 2018	Taux net 2017	Annualisé 5 ans
2,30%**	2,50%**	2,70%**

Les provisions mathématiques du fonds en euros RES Fonds de Pension sont estimées à **1,374 milliards €** au 31/12/2018 (vs 1,283 milliards au 31/12/2017). La PPB a été dotée à hauteur de 0,52% (soit 6 M€) et représente 2,2% des provisions mathématiques du fonds en euros RES Fonds de Pension.

(\*) Frais de gestion déduits, hors prélèvements sociaux et fiscaux. Taux de frais de gestion du RES Multisupport à 0,50%, réduit à 0,45% pour les contrats dont le solde de cotisations nettes est égal ou supérieur à 450 000 €.

(\*\*) Frais de gestion déduits.

## PROFILS RES MULTISUPPORT

	Performance 2018	Performance 2017	Annualisé 5 ans
Sécurité	0,65%*	3,13%*	2,53%**
Equilibre	-1,46%*	3,50%*	3,42%**
Dynamique	-6,21%*	4,85%*	4,14%**

Les provisions mathématiques estimées des supports en unités de compte tous profils confondus (\*\*\*) épargne et retraite sont estimées à **3,073 milliards €** au 31/12/2018 (vs 2,607 milliards € au 31/12/2017).

(\*) Performance nette des frais de gestion et des éventuels frais de garantie plancher et brute de fiscalité et de prélèvements sociaux, calculée sur la base d'une prime nette directement investie sur le profil au 1<sup>er</sup> janvier de l'année concernée et tenant compte de l'arbitrage contractuel effectué en juillet, avec intégration de la distribution annuelle des dividendes et attribution au 31 décembre de l'année de la participation aux bénéfices annuelle sur le fonds en euros.

(\*\*) Performance annualisée déterminée en fonction de la performance sur 5 ans nette des frais de gestion et des éventuels frais de garantie plancher et brute de fiscalité et de prélèvements sociaux, calculée sur la base d'une prime nette directement investie sur le profil au 1<sup>er</sup> janvier de la première des 5 années et tenant compte de l'arbitrage contractuel effectué chaque année en juillet, avec intégration des distributions annuelles des dividendes et attribution au 31 décembre des participations aux bénéfices annuelles sur le fonds en euros.

(\*\*\*) Données estimées au 31/12/2018 hors Pers et Medipierre

# LE MODELE MACSF : UNE PERFORMANCE DANS LA DUREE

## LES RAISONS DE LA PERFORMANCE DANS LA DUREE

- La forte solvabilité du groupe qui permet une prise de risque assumée sur les marchés financiers et une gestion opportuniste en fonction de la conjoncture
- Un travail de proximité entre les équipes financières et les équipes d'ALM
- Une gestion multicanal répondant aux besoins des sociétaires et permettant de conforter un niveau de frais de gestion extrêmement bas
- La fidélité des sociétaires et leur capacité d'épargne longue.

## EFFICACITE DE LA DIVERSITE DES PROFILS PERMANENTS

- Une stricte sélection de supports : taille, qualité et stabilité des équipes de gestion, analyse des convictions et des politiques d'investissement, suivi quotidien
- Une capacité à modifier l'allocation d'actifs lorsque cela est nécessaire pour assurer le meilleur compromis risque/rendement
- Une faculté avérée à absorber efficacement les phases de baisse. Cette résilience se retrouve dans la performance annuelle 2018.
- Une récurrence de la performance permettant un rendement sur 5 ans attractif.

## LE FONDS EUROS ET LES PROFILS PERMANENTS

**Guillaume Rosenwald, Directeur général épargne retraite, revient sur cette performance.**



« Le fonds en euros RES conforte sa position de référence sur le marché, il surperforme encore la moyenne estimée du marché à 0,60% sur l'année et de plus de 8% sur la dernière décennie.

Cette performance profite à chacun de nos adhérents, nouveau ou ancien.

Elle est le fruit de prises de risque pertinentes et renouvelées dans le financement d'entreprises cotées, non cotées ou émettrices d'obligations.

En 2018, en complément de la rentabilité de notre portefeuille d'obligations « corporate », nous avons réalisé sur le début de l'année des plus-values importantes sur des investissements en actions et en

fonds d'infrastructure.

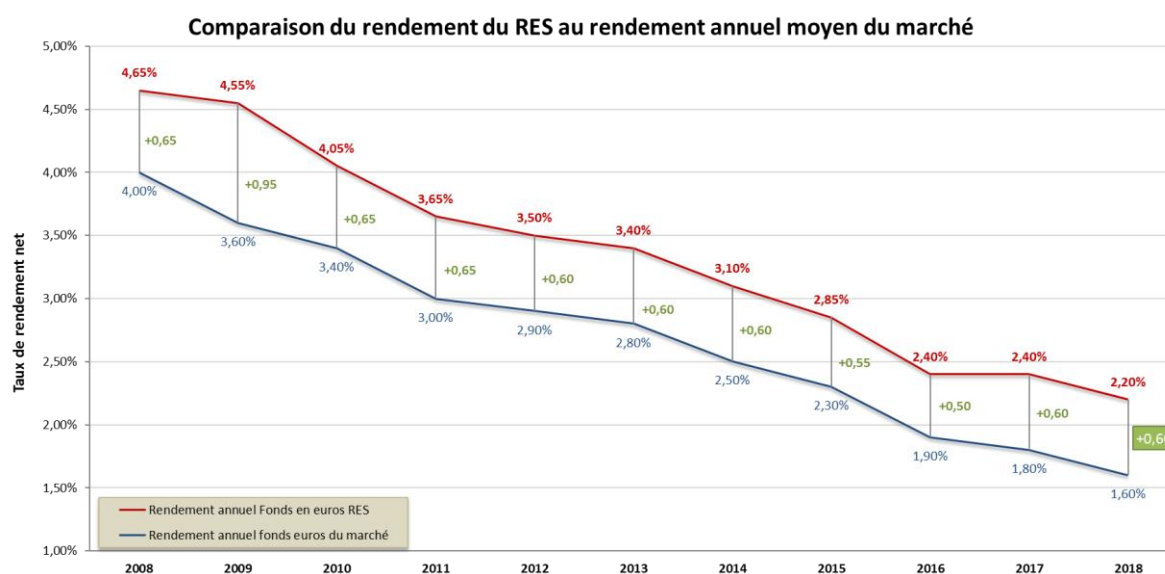
Nous sommes ainsi capables, encore cette année, de servir un taux parmi les plus élevés du marché tout en dotant notre provision pour participation au bénéfice, qui atteint à fin 2018, 2,8% des provisions mathématiques du fonds euros RES.

Les taux sans risque restent durablement bas mais la remontée des spreads nous permet de continuer à investir sur des entreprises dynamiques et servant un rendement intéressant pour nos assurés.

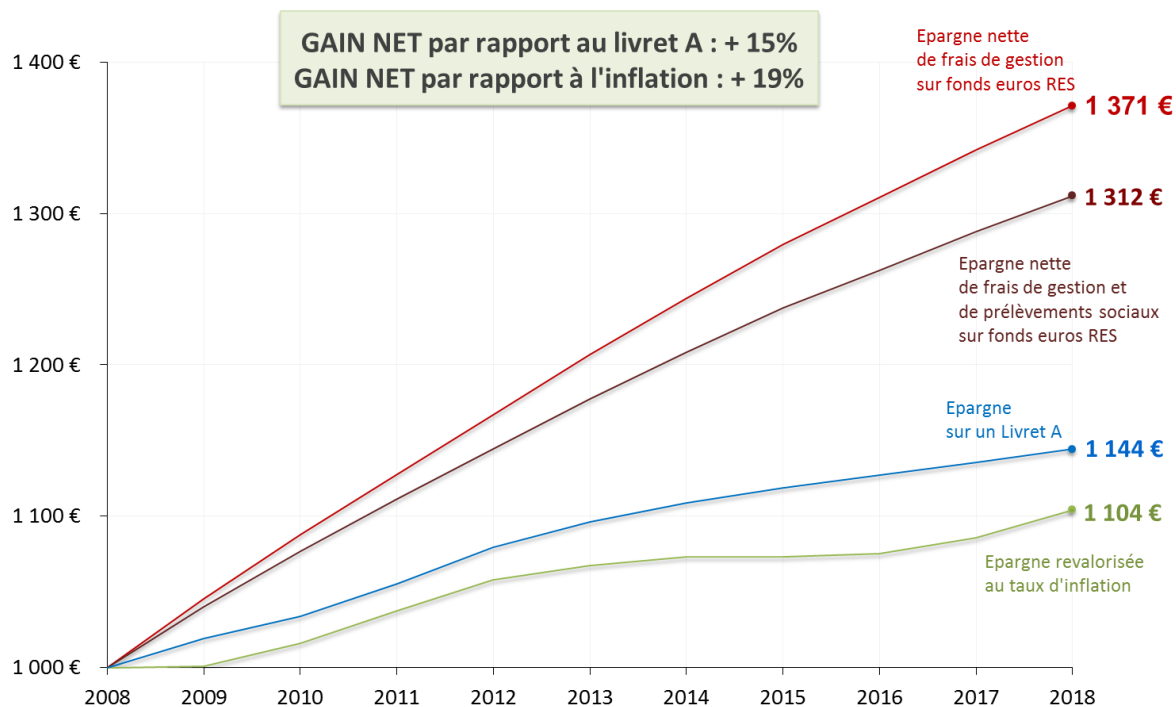
Dans la période de forte volatilité et d'incertitudes économiques et financières que nous vivons depuis cet été, notre fonds en euros est ainsi, plus que jamais, la base solide permettant à nos adhérents une prise de risque complémentaire dans les unités de compte. Les périodes mouvementées ouvrent en effet des moments propices à de nouveaux investissements.

Pour nos adhérents ne souhaitant pas gérer eux-mêmes la diversification de leur épargne, nos profils permanents constituent une solution dont la robustesse est une nouvelle fois démontrée. La diversification de nos profils est régulièrement optimisée pour en majorer les espérances de rendement et en diminuer les risques. Le dernier ajustement réalisé en 2017 a contribué à la performance dès 2018 : nos profils se sont montrés réactifs en début d'année et résilients en fin d'année et présentent des rendements annuels remarquables dans des conditions de marché extrêmement difficiles. S'agissant de placement de long terme, nous devons bien entendu nous intéresser aux performances sur une plus longue période : les performances de nos profils sur 5 ans montrent que les choix réalisés se sont également avérés payants sur la durée et assurent une robustesse en phase de marchés financiers volatils tout en étant capables de capter efficacement les périodes de hausse.

Nos profils permanents « battent » ainsi les profils pilotés de nombreux concurrents, chacun dans leur catégorie de risque. »



\* Années 2008-2017 : données FFA – marchés individuels et collectifs.  
2018 : estimation Good Value for Money



### LE CONSEIL, UNE EXPERTISE MACSF

L'environnement nécessite plus que jamais une étude individuelle.

S'appuyer sur les conseils de la MACSF demeure un bon réflexe, que ce soit sur ordinateur ou smartphone, avec l'ensemble des informations clés disponibles, des outils pour faciliter la vie et une mise à jour en temps réel. Les experts MACSF peuvent également recevoir en rendez-vous, en tous lieux, pour apporter les éléments essentiels à connaître et délivrer le meilleur conseil.

Ces conseils sont toujours objectifs, donnés par des salariés du groupe, non commissionnés, experts sur le sujet.

### LES CLIENTS MACSF

Le client MACSF est un professionnel de santé qui fait un effort d'épargne pour sa retraite, à travers les produits de retraite RFPA (Madelin) et PERP'S, et très largement sur le contrat RES Multisupport, qui bénéficie des placements de long terme.

Les contrats d'assurance-vie du groupe sont également ouverts à des non professionnels de santé, la plupart dans le cercle des sociétaires MACSF.

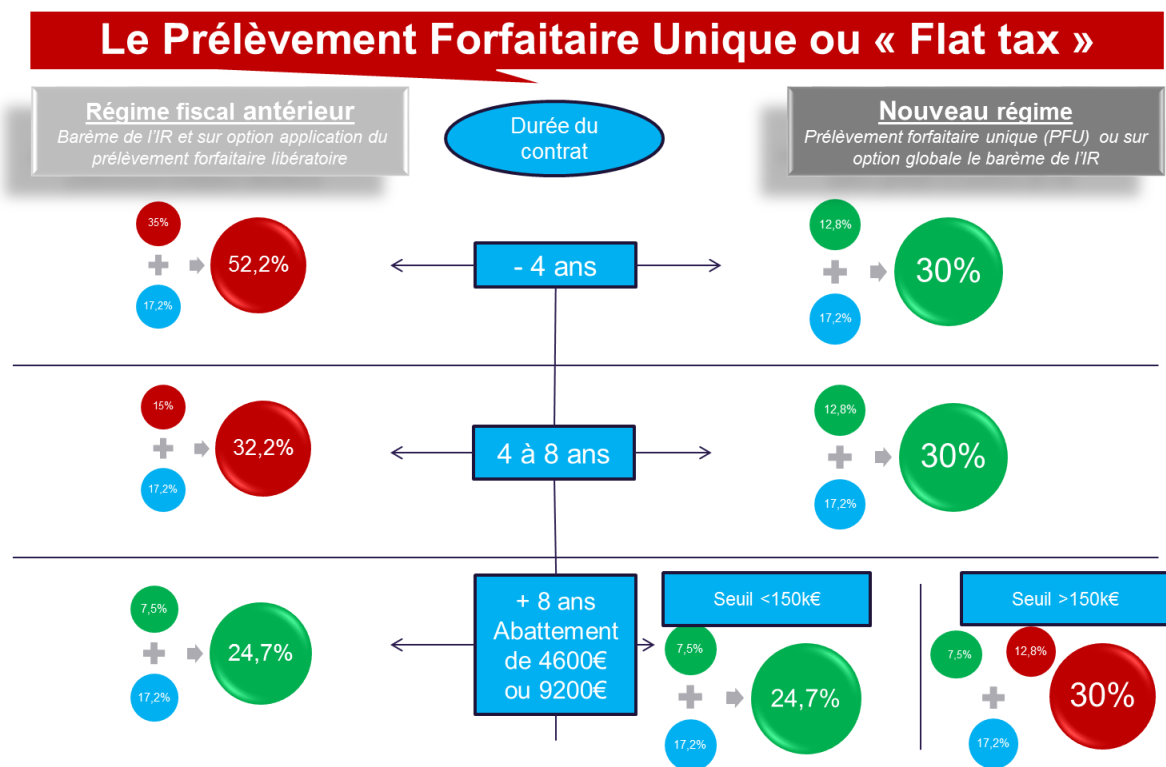
# ACTUALITE REGLEMENTAIRE EN 2018

## FLAT TAX : QUEL IMPACT SUR VOTRE EPARGNE ?

Baptisé prélèvement forfaitaire unique (PFU) dans la loi de finances 2018, la flat tax a rebattu les cartes de la fiscalité de l'assurance-vie et annonçait une révolution. Cela a nécessité des investissements importants : développements informatiques, formation des collaborateurs, pédagogie auprès des épargnants. Un an après, cela s'apparente à un non-événement.

Les deux raisons essentielles :

- Cette réforme est méconnue des épargnants** : l'intention initiale de simplification s'est, dans les faits, transformée en un millefeuille (taux de prélèvements, dates, seuils) qui complexifie l'appréhension du sujet. Cela a pour effet d'avoir engendré peu de curiosité et aucune interrogation majeure aujourd'hui.
- L'assurance-vie est renforcée et les clients-sociétaires MACSF l'ont bien compris.**





## CE QU'IL FAUT RETENIR DE CETTE REFORME...



### Points positifs

- Souplesse avant 8 ans avec un allègement de la fiscalité des produits (12,8% au lieu de 35% et 15%) → en faveur des nouveaux adhérents
- Après 8 ans maintien du taux de 7,5% en l'absence de primes versées après 26.09.2017 ou si Seuil < 150 000€
- Maintien des abattements spécifiques de 4600€/9200€ après 8 ans dans tous les cas
- Fiscalité décès préservée



### Points négatifs

- Fiscalité plus lourde pour les contrats de + de 8 ans si montant global > 150 000€ en cas de primes versées après 26.09.2017
- → *A nuancer avec la sortie de l'assurance vie de l'Impôt sur la fortune et les abattements*
- Complexité de l'information fiscale (« mille-feuilles » fiscal / Seuil de 150 000€)

## POINT SUR LA LOI PACTE ET LA RETRAITE

Les pouvoirs publics ont entamé une profonde réflexion sur la compétitivité des entreprises. Cela a conduit le gouvernement à présenter au Parlement un texte ambitieux dénommé PACTE (Plan d'Actions pour la Transformation et la Croissance des Entreprises). Des mesures touchent plus particulièrement le secteur de l'assurance. Ainsi, l'ambition affichée est de favoriser la constitution d'une épargne en vue de sa retraite. Plus de transparence, une simplification des nombreux produits de retraite existants, des transferts facilités et encadrés, une gestion financière optimisée, une sortie en capital ou en rente au choix, des incitations fiscales en entrée ou en sortie... sont autant d'axes portés au débat.

Il est encore trop tôt pour définir avec certitude les éléments de ce futur produit de retraite. Loi, ordonnances et décrets d'application permettront de disposer de plus de visibilité au cours du premier semestre 2019.

Ces perspectives vont permettre de redessiner le panorama des produits retraite. C'est donc une occasion qui se présente rarement et une opportunité à saisir.

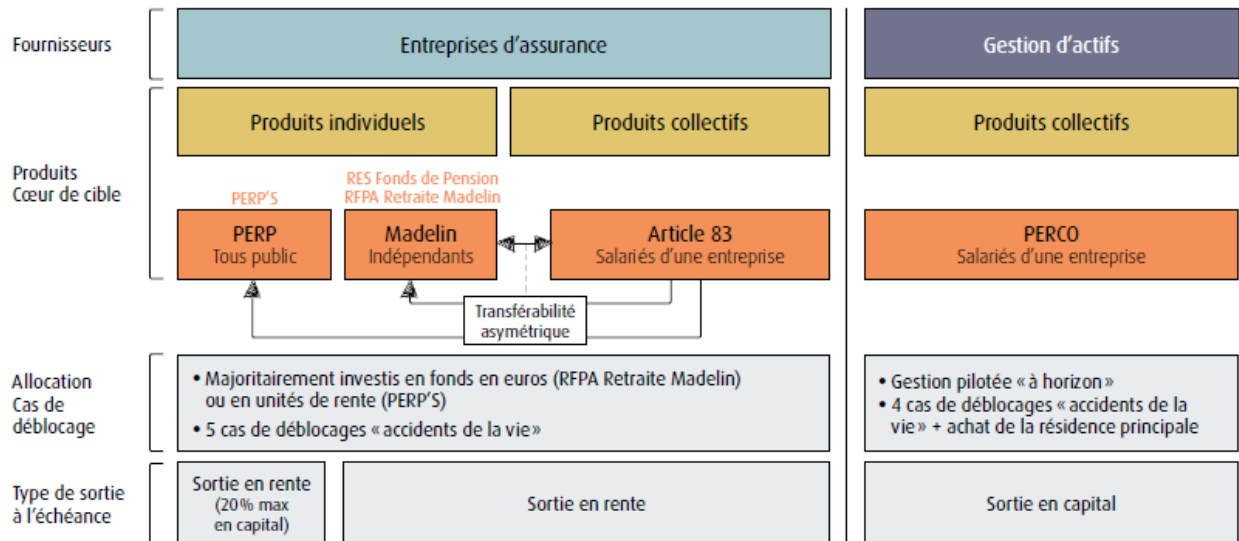
C'est pourquoi la MACSF, en tant qu'acteur majeur de la retraite en France, participe activement aux échanges avec les instances, mais surtout avec les sociétaires MACSF. Enjeux économiques, financiers, accompagnement sociétal sont autant de thèmes discutés.

Ce mode d'écoute, de partage et de co-construction constitue pour la MACSF le gage de satisfaction de leurs attentes et par conséquent la meilleure des garanties de leur fidélité.



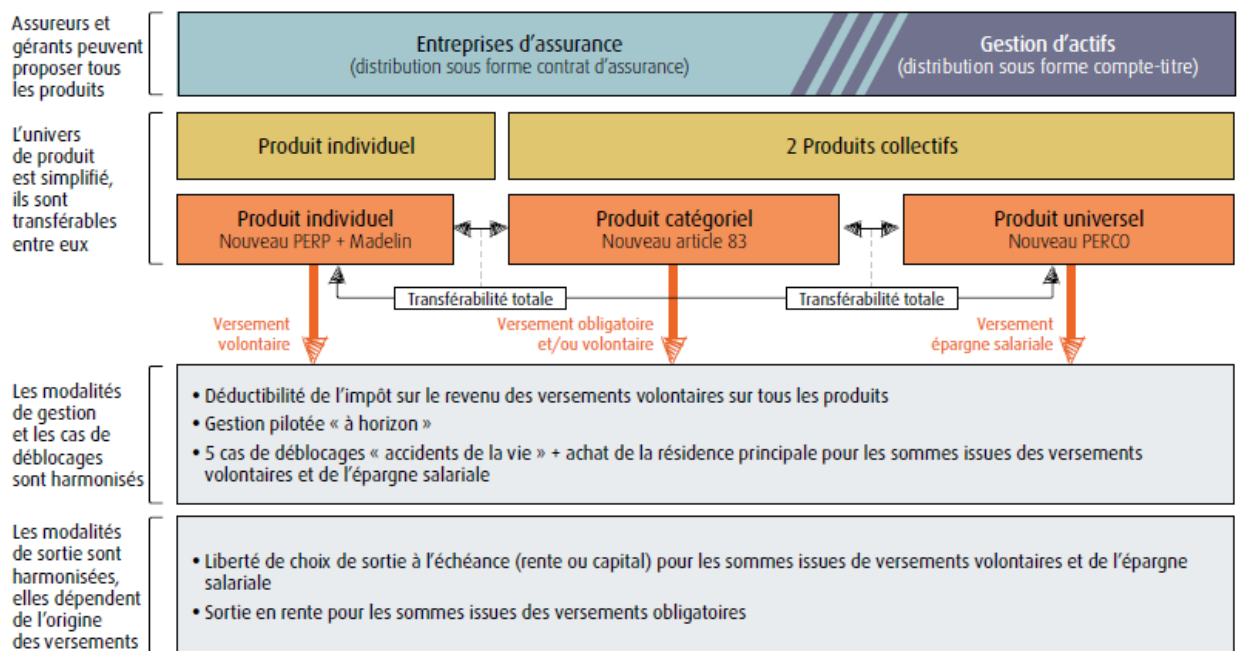
## Avant la réforme,

un univers complexe avec une transférabilité limitée entre produits.



## Après la réforme,

un corpus de règles unique et une portabilité totale.



## POINT INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS POUR NOS CLIENTS-SOCIETAIRES

Les clients-sociétaires font part régulièrement de leurs attentes en matière d'investissement immobilier, que ce soit lors de rendez-vous avec les experts MACSF ou lors de conférences organisées sur la thématique des stratégies patrimoniales sur l'ensemble du territoire. Leurs besoins sont affirmés : ils préfèrent faire confiance à leur mutuelle plutôt que d'investir seul, sans conseil avisé.

De plus, depuis quelques mois, la MACSF propose de nouvelles solutions :

**1/ Investir dans deux SCPI disponibles au sein des contrats d'assurance-vie RES Multisupport qui rencontrent un succès important et figurent en tête des palmarès des UC les plus investies dans nos contrats.** Le choix s'est porté volontairement sur des SCPI de rendement solides et diversifiées :

- Rivoli Avenir Patrimoine par Amundi pour l'univers de bureaux essentiellement Paris et IDF ;
- Primovie par Primonial autour du monde de l'éducation et de la santé.

**2/ Des partenariats avec des promoteurs immobiliers pour proposer des biens de qualité sur la France entière : résidence principale ou secondaire, investissement locatif sous différentes formes (Pinel, LMNP) ou encore en démembrement.**

# LE REGARD DES FINANCIERS

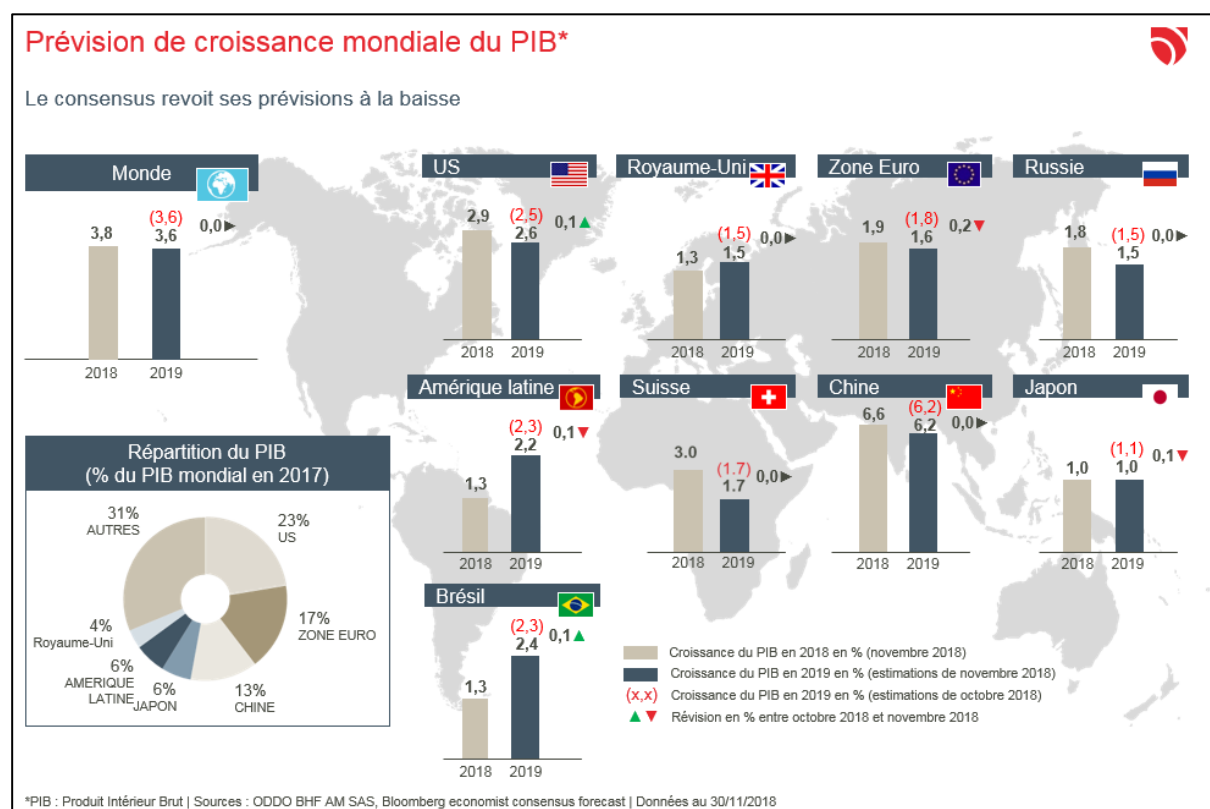


Crédit Photos : Xavier Renaud



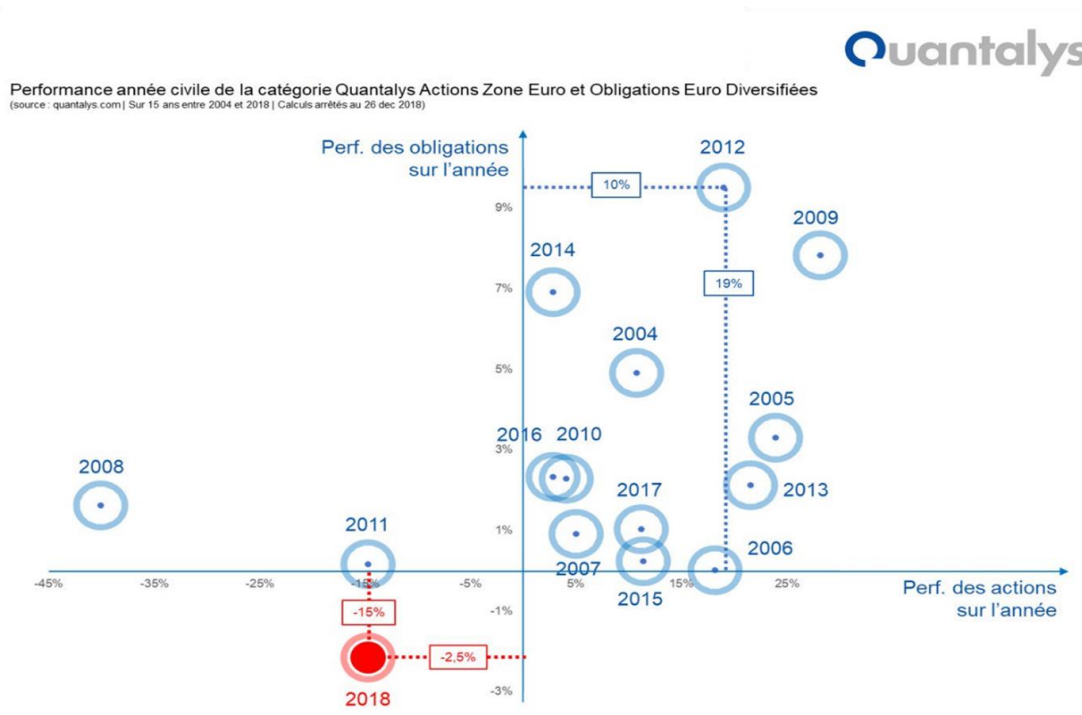
L'année 2018 aura été assez frustrante, malgré un environnement macroéconomique favorable avec une croissance mondiale robuste, les marchés financiers terminent l'année dans le rouge avec de nombreuses classes d'actifs qui affichent des performances négatives (CAC40 -10% ; actions européennes -15% ; actions américaines -5% ; actions chinoises -20% ; indices obligataires de crédit -1%).

La fin d'année aura été marquée, principalement, par les discussions commerciales sino-américaines et le Brexit qui impactent négativement la croissance mondiale.



De son côté, l'inflation a augmenté en 2018 mais reste contenue à 1,60% pour la France. Dans ce contexte, les banques centrales ont maintenu leur politique monétaire accommodante avec des taux bas, même si la Fed a remonté ses taux quatre fois cette année, et elles ont réduit les liquidités sur les marchés financiers avec la fin des différents programmes d'achats d'actifs (Quantitative Easing). Les conditions financières se resserrent donc, entraînant une plus forte volatilité des actifs financiers et une normalisation des primes de risque.

Sur l'année, les rendements des emprunts d'Etat français ont baissé. Ils restent négatifs sur les maturités courtes jusqu'au 5 ans et le taux 10 ans est inférieur à celui de début d'année 2017 à 0,70%.



## Gestion financière 2018

Toujours majoritairement investie en obligations, la politique de placement de la MACSF a consisté à accroître la diversification des investissements, dans cet environnement de taux bas, pour aller chercher des moteurs de performances comme les OPCVM diversifiés, les actions de pays émergents, les actions non cotées, l'infrastructure equity et l'immobilier.

Le portefeuille obligataire présente une maturité moyenne assez courte dans un souci d'optimisation des rendements à venir. Ainsi, si les taux remontaient, la MACSF pourrait réinvestir rapidement sur des obligations offrant des rendements supérieurs. De même, une partie du portefeuille comprend des obligations variables indexées sur l'inflation qui permettront de profiter d'un retour de l'inflation.

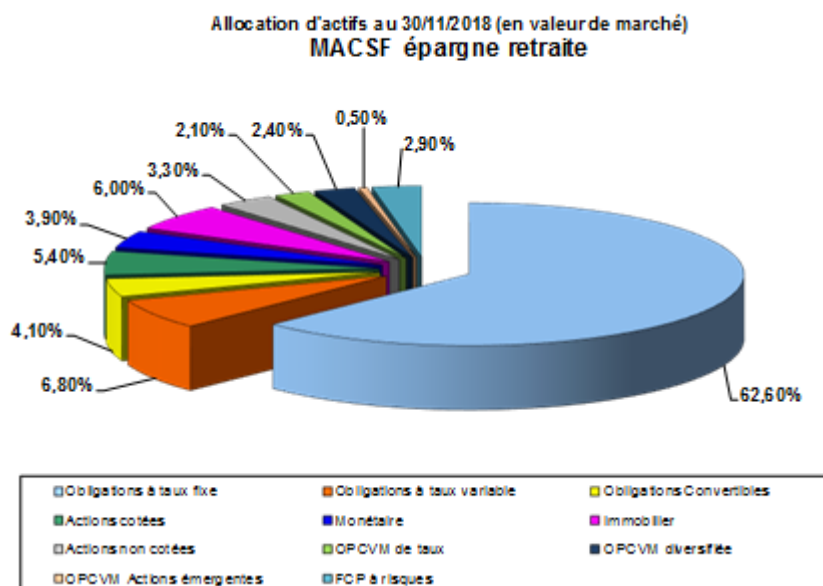
Sur les actions européennes gérées en direct, notre prudence a conduit à dégager d'importantes plus-values dès le début de l'année sécurisant ainsi une contribution significative au rendement de l'actif. Les achats de valeurs bancaires ont en revanche pénalisé la performance relative à l'indice. Sur les actions de pays émergents, notre prudence s'est également révélée gagnante avec des plus-values réalisées très tôt permettant ainsi de revenir progressivement en fin d'année sur la classe d'actif.

Les obligations convertibles continuent en revanche de diminuer dans notre allocation et ont peu contribué au rendement de l'actif en 2018, pénalisées par la hausse des spreads de crédit, la baisse des actions et des caractéristiques techniques peu favorables.

Si nos OPCVM diversifiés ont peu contribué à la performance, nos investissements dans le non coté ont en revanche parfaitement joué leur rôle. Les fonds de placements à risque, nos investissements en direct et nos fonds d'infrastructure equity ont profité de l'intérêt des investisseurs et ont pu réaliser des cessions dans d'excellentes conditions nous permettant ainsi de dégager d'importantes plus-values.

## Principales orientations de gestion retenues en 2018

- Une duration du portefeuille inférieure à 5 ans pour une meilleure protection contre la hausse des taux et une légère baisse du poids des obligations à taux fixe dans le portefeuille ;
- L'accroissement de la diversification dans le non coté, l'infrastructure equity, les actions de pays émergents, les OPCVM diversifiés. Les parts actions cotées, non cotées, participations et FCPR représentent plus de 11% du portefeuille total ;
- La part des convertibles baisse encore par rapport à l'année dernière, elle est peu à peu remplacée par les investissements non cotés ;
- L'immobilier atteint 6% du portefeuille total.



## Perspectives 2019

L'année 2019 pourrait être plus compliquée que 2018 avec un ralentissement de la croissance mondiale qui sera moins synchronisée, ce qui nous invite à la plus grande prudence dans l'allocation d'actifs et les choix d'investissements obligataires. Un écartement des primes de risque pourra créer des opportunités d'investissement dans une optique de moyen long terme.

La baisse marquée des actions depuis trois mois dans un contexte de flux très défavorable ne va pas manquer de créer des opportunités d'investissement à moyen terme à des niveaux de valorisation attractifs et la MACSF se tient prête à les saisir sur les actions européennes et asiatiques (au travers des OPCVM spécialisés). Les actions européennes affichent désormais une valorisation attractive et le contexte de moindre tension sur les taux américains et le dollar pourrait favoriser les actions des pays émergents.

La MACSF continuera également en 2019 de bénéficier des investissements dans le non coté, que ce soit dans le private equity, en direct ou au travers de nos fonds, et dans l'infrastructure equity. Ces investissements ont particulièrement contribué à la réalisation d'un bon taux en 2018 et au renforcement de notre PPE.

## Sur les unités de compte

L'année a globalement été très difficile pour l'ensemble des fonds.

Les profils permanents du RES Multisupport ont particulièrement bien résisté à un environnement de marché difficile grâce au changement de fonds action opéré en 2017.

Le fonds DWS Top Dividendes qui est maintenant le pilier de nos profils a limité sa baisse à 2,89% en 2018. Composé uniquement de valeurs défensives de rendement, ce fonds affiche à la fois une forte résistance à la baisse et une faible volatilité.

Nos fonds patrimoniaux ont en revanche affiché des performances globalement décevantes, la diversification n'ayant pas permis de compenser la baisse des marchés actions dans un environnement où toutes les classes d'actifs sont en recul.

Enfin, notre fonds d'actions européennes Medi Actions a connu une année totalement inhabituelle de sous performance avec un recul de 18,37%. Des choix de gestion favorisant les valeurs bancaires et cycliques expliquent cette performance décevante en 2018. Le fonds conserve un important potentiel de rebond en 2019.

# PERSPECTIVES 2019

**Stéphane Dessirier, Directeur général du Groupe MACSF**



« L'année 2018 a été très difficile sur les marchés financiers avec un CAC40 en baisse de 11% et un écartement significatif des spreads de crédit. Elle a été également marquée par une reprise de l'inflation qui pénalisera les épargnants ayant misé sur les livrets bancaires. Dans ce contexte chahuté, l'assurance-vie demeure un placement attractif sur le moyen et long terme même si la diversification permise par la bonne performance de notre fond euros n'a pas portée les fruits espérés cette année. Nous continuerons à accompagner nos sociétaires et clients dans leurs différents projets de vie à travers ce cadre privilégié d'épargne. »

**Eric Dubos, Directeur financier**

« Pour 2019, je crois que nous pouvons parler d'une année de transition. Nous sommes plutôt en fin de cycle de croissance économique dans beaucoup de pays, notamment les Etats-Unis. Nous prévoyons une croissance toujours positive mais en décélération et beaucoup moins synchronisée entre les principales zones géographiques que ces dernières années. Nous allons donc avoir un retour de la volatilité, une normalisation des primes de risque et une corrélation des actifs élevée. D'autant plus que les banques centrales vont continuer à réduire les liquidités des marchés financiers avec la fin des différents programmes d'achats d'actifs des banques centrales (Quantitative Easing).

Les taux devraient rester bas au cours de l'année 2019, même s'ils remontent un peu. C'est pourquoi nous ferons le choix de la plus grande prudence dans nos investissements obligataires et nous maintiendrons notre politique de diversification dans le fonds euros. Un écartement des primes de risque pourra créer des opportunités d'investissement dans une optique de moyen terme. »

**Roger Caniard, Directeur financier**

« Dans un marché confronté à un environnement immédiat compliqué, dont on se demande comment il va évoluer, les investisseurs sont devenus très prudents. Pourtant, la baisse du pétrole, la baisse sensible des taux longs, un discours de la Fed qui devient de plus en plus accommodant, une baisse marquée des tensions sur les taux italiens et des valorisations boursières de plus en plus attractives doivent être prises en compte. Reste à connaître l'issue des discussions sur le Brexit et à digérer une probable révision à la baisse des perspectives de bénéfices, mais l'investissement en action retrouve de l'intérêt dans une optique de long terme. »

**Guillaume Rosenwald, Directeur général Epargne Retraite**

« L'année 2019 va nous permettre de profiter pleinement de la remontée des spreads et la situation encore agitée des marchés, de par la situation géopolitique, nous ouvrira des opportunités d'investissement.

L'utilisation massive des e-services, internet et application mobile par nos adhérents nous permettra de répondre avec réactivité, proximité et pertinence à leurs besoins de conseil tout en confortant un modèle de gestion économique.

Notre fonds en euros restera le socle idéal de la diversification de l'épargne de nos sociétaires dans le cadre du contrat RES Multisupport comme dans le cadre de notre produit Madelin dont la souplesse et l'attractivité vont croître avec la mise en place du nouveau dispositif « PACTE ». »